



Institut de Formation aux Métiers Educatifs

FORMATION

ACCOMPAGNANT EDUCATIF & SOCIAL

DIPLÔME D'ÉTAT NIVEAU 3

L'AES intervient au quotidien auprès de personnes dont la situation nécessite un accompagnement, un soutien dans les activités de vie sociale, scolaire et/ou de loisirs.

Il prend soin des personnes (enfants, adultes, personnes vieillissantes, familles) par une aide de proximité, en les accompagnant dans les actes de la vie quotidienne, à leur domicile, en structure et dans le cadre scolaire et social.

PRÉ-REQUIS

- Aucun diplôme n'est exigé pour accéder à la formation.
- Des compétences rédactionnelles sont cependant requises pour les travaux écrits.



APTITUDES

- Capacité à établir une relation éducative, à participer à la mise en place de l'accompagnement des personnes et des groupes.
- Capacité à assurer la vie quotidienne, à conduire des actions d'animation au sein d'une équipe pluriprofessionnelle.
- Capacité à prendre soin de la santé physique, psychique et sociale de la personne.
- Capacité à communiquer et à travailler en équipe.
- Capacité à rédiger des écrits et à s'exprimer oralement.

LA FORMATION

Le DEAES s'organise **en 5 blocs de compétences**.

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE

- **546 heures réparties en 5 blocs de formation**

BLOC 1 - 112 heures d'enseignement

Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne.

BLOC 2 - 91 heures d'enseignement

Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité.

BLOC 3 - 105 heures d'enseignement

Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne.

BLOC 4 - 147 heures d'enseignement

Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention.

BLOC 5 - 91 heures d'enseignement

Travail en équipe pluriprofessionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne.

- **21 heures de formation AFGSU - niveau 2**

FORMATION PRATIQUE

Le volume horaire pour un parcours complet de formation, quel que soit le statut, est de 840 heures.

En voie initiale - Ces heures sont réparties sur deux stages de 8 semaines et 16 semaines.

Pour les salariés en contrat d'apprentissage, en contrat de professionnalisation, ou en Contrat à Durée Indéterminée, les modalités sont à voir avec le centre de formation.

VAE

Diplôme accessible par la voie de la VAE

+ D'INFOS Mail vae@ifme.fr - Tél. 04 66 68 03 10

ADAPTATION POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH)

Nos formations et nos accompagnements sont adaptés à la prise en charge des situations de handicap. Nos locaux disposent d'une accessibilité aux personnes à mobilité réduite (normes PMR ERP).

Pour toutes autres situations particulières, nous évaluerons les possibilités d'adaptation des moyens de la prestation.

Si nous ne sommes pas en mesure de répondre à votre besoin, nous vous accompagnerons dans la recherche d'une solution adaptée auprès de nos partenaires, avec notre référent handicap (formation.inclusive@ifme.fr).



contact@ifme.fr
Tél. 04 66 68 99 60

2117 chemin du Bachas
30000 Nîmes

6 Quai Boissier de Sauvages
30100 Alès

